



Rencontre internationale interreligieuse, à l'initiative de la communauté Sant'Egidio, avec l'objectif de promouvoir la connaissance réciproque et le dialogue entre les religions, avec la paix comme horizon. Ici à Lyon en 2005.
© Alain Pinoges/Ciric

L'INTERRELIGIEUX UN DIALOGUE DE PAIX

En milieu carcéral, comme ailleurs, les religions sont invitées à coexister. Et le meilleur moyen d'entretenir des relations interreligieuses fraternelles, c'est de favoriser, par le dialogue, la compréhension de chaque culte.

Quelle est la situation de notre aumônerie catholique en prison ?

De quelles ressources disposons-nous pour entretenir le lien avec les autres aumôneries ? Quelle Église faisons-nous vivre dans cet environnement ?

Autant de questions auxquelles ce dossier, élaboré par Gérard Chenais, aumônier à la maison d'arrêt Les Croisettes au Mans, tente de répondre.

Lorsqu'on m'a demandé d'intervenir à la SNAP1 en novembre dernier, sur la question du lien que les aumôneries catholiques peuvent entretenir avec les aumôneries des autres cultes, j'ai aussitôt pensé qu'il me fallait distinguer les relations que nous avons avec les autres traditions chrétiennes des relations que nous pouvons avoir avec les autres religions. Ces deux questions ne sont pas équivalentes. D'un côté, nous sommes dans la dynamique de la recherche de l'unité des chrétiens, dans une démarche œcuménique, de l'autre côté, nous participons à ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui, le dialogue interreligieux. Il est nécessaire de traiter les deux problématiques l'une après l'autre, même si elles ne sont pas indifférentes l'une à l'autre.

La division des chrétiens fait obstacle à l'annonce de l'Évangile, et donc « l'œcuménisme n'est pas facultatif » pour reprendre une citation (libre) du cardinal Kasper s'adressant à ses confrères. Tout catholique doit s'y investir. Les textes du concile Vatican II y invitent fortement. Les aumôniers de prison sont particulièrement bien placés pour y travailler, et d'ailleurs les personnes détenues elles-mêmes y sont sensibles (lire encadré ci-contre).

Ceci étant posé, c'est la seconde partie de mon intervention que je livre ci-après, celle qui porte sur les liens que les aumôniers catholiques peuvent entretenir avec les aumôneries des autres religions, car telle est la thématique de ce dossier.

LES CATHOLIQUES : UNE AUMÔNERIE PARI D'AUTRES

Dans la plupart des établissements pénitentiaires il y a des aumôniers catholiques, protestants, orthodoxes, musulmans. Des aumôniers israélites et bouddhistes passent. Et, à présent, des aumôniers témoins de Jéhovah ont droit de cité. Il est clair que la liste des cultes autorisés augmente, et cela est conforme au droit qui stipule que chaque personne détenue doit pouvoir pratiquer sa religion et suivre sa philosophie (note de l'administration pénitentiaire du 16 juillet 2014). Retenons aussi



Paroles de personnes détenues

« Vous tous les aumôniers hommes et femmes que vous soyez catholique, orthodoxe, protestant, pentecôtiste, adventiste, peu importe !

Les personnes changent, mais la prière ne change pas. Ça peut changer la façon de la dire, de la chanter, mais l'amour est toujours là.

La mixité œcuménique, on est pour. On apprend toujours de l'autre. »

Paroles tirées d'une prière composée par les personnes détenues de la maison d'arrêt Les Croisettes au Mans

que le nombre des personnes détenues de confession musulmane est important.

De fait, l'aumônerie catholique qui occupait dans le passé une position particulière est devenue une aumônerie parmi d'autres. Cela se traduit dans les lieux et dans les textes. Dans les anciennes prisons, on avait intégré une chapelle, dans les nouvelles ce sont des salles polyculturelles, dans lesquelles les cultes se succèdent. On ne peut rien y déposer et on ne peut laisser aucune illustration, aucun signe spécifique sur les murs. Dans la note de juillet 2014, comme il se doit, toutes les religions sont placées sur un pied d'égalité.

Entre autres choses, il y est question d'un

référént chargé de la laïcité et de la pratique du culte. Dans ce texte sont autorisées — encouragées ? — des actions communes des différents cultes, par exemple une présentation collective des aumôneries au quartier Arrivants, et je cite : « Rien ne s'oppose à ce qu'une personne détenue pratique plusieurs cultes » (note p. 8). Dans ce texte, lorsqu'on parle d'aumônerie, c'est toujours au pluriel.

Comment vivons-nous cette situation ? La vivons-nous comme la perte d'une position dominante ? La vivons-nous comme un fait que nous devons accepter faute de mieux ? Pouvons-nous la vivre comme une chance ? Être un aumônier catholique dans un



Messe célébrée dans l'espace interreligieux réservé aux cultes, de la maison d'arrêt d'Osny (95).

contexte plurireligieux, qu'est-ce que cela veut dire ? Comment s'orienter ? Quelle est notre boussole ? De quelles ressources disposons-nous ?

DES TEXTES COMME RESSOURCES

Pour penser la relation aux autres religions, nos bons sentiments ne suffisent pas. Nous appartenons à une Église qui réfléchit depuis toujours à cette question. Les textes du *Magistère* peuvent nous éclairer, en particulier les textes du concile Vatican II. Entre autres, il faut citer la constitution sur l'Église dans le monde de ce temps (*Gaudium et Spes*), la déclaration sur la liberté religieuse (*Dignitatis Humanae*), et la déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes et le judaïsme (*Nostra Aetate*).

VATICAN II OUVRE UNE AUTRE RELATION AU MONDE. La foi chrétienne a quelque chose à dire aux hommes de notre époque, en matière sociale et morale, mais elle a aussi à recevoir du monde. C'est la constitution *Gaudium et Spes* qui aborde ces questions avec une conviction forte : l'Esprit Saint agit au cœur du monde,

et les croyants doivent apprendre à lire les signes de sa présence (signes des temps).

VATICAN II MILITE POUR LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET LA LIBERTÉ RELIGIEUSE. Je cite un passage du n° 2 de *Dignitatis humanae* : « [...] la personne humaine a droit à la liberté religieuse. Cette liberté consiste en ce que tous les hommes doivent être soustraits à toute contrainte de la part tant des individus que des groupes sociaux et de quelque pouvoir humain que ce soit, de telle sorte qu'en matière religieuse, nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience, ni empêché d'agir, dans de justes limites, selon sa conscience... »

Le principe de la liberté religieuse est fermement posé. Les chrétiens doivent en bénéficier et ils doivent du même coup accepter la présence d'autres expressions religieuses auxquelles les pouvoirs publics vont reconnaître une légitimité. Ce n'est peut-être pas toujours aussi simple dans la société française d'aujourd'hui. Par exemple, la construction de mosquées n'est pas forcément bien comprise, ni acceptée de nos concitoyens. L'arrivée des aumôniers témoins de Jéhovah dans les prisons non plus.

VATICAN II OUVRE UNE AUTRE RELATION AUX DIFFÉRENTES RELIGIONS. Ce qui est nouveau, c'est la manière dont on va parler des autres traditions religieuses. Avant, on parlait de vraie religion et de religions fausses. Ce que je dis là est un peu caricatural. Un regard sur l'histoire de notre Église apporterait bien des nuances. *Nostra Aetate* dit autre chose, en reprenant justement certaines convictions traditionnelles. Je cite un passage de son chapitre 2 : « [...] l'Église ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans les religions non chrétiennes... Elle considère avec un respect sincère ces manières d'agir et de vivre, ces règles et ces doctrines qui quoiqu'elles diffèrent en beaucoup de points de ce qu'elle-même tient et propose, cependant apportent souvent un rayon de la vérité qui illumine tous les hommes. Toutefois elle annonce, et elle est tenue d'annoncer sans cesse le Christ qui est "la voie, la vérité et la vie" (Jn 14, 6) »

Double attitude donc : l'Église reconnaît qu'il y a de la vérité dans les autres religions, qu'il y a des valeurs spirituelles et morales, qu'il faut donc les regarder avec estime et respect, et d'autre part, l'Église demande la fidélité à l'annonce du Christ et au salut qu'il apporte.

Ajoutons à cela l'affirmation forte du Concile que les hommes peuvent être sauvés sans connaître le Christ mais en suivant leur conscience (LG 16, GS 22 § 5).

Le chemin est ouvert pour que l'Église invite à un véritable dialogue avec les autres religions. Ce sera fait dans des textes importants sous Jean-Paul II : *Dialogue et Mission* en 1984, l'encyclique *Redemptoris Missio* en 1990, *Dialogue et Annonce* en 1991. Et ce sera fait en acte dans la rencontre d'Assise en 1986.

QUELLE ÉGLISE FAISONS-NOUS VIVRE EN PRISON ? QUELLE ÉGLISE VOULONS-NOUS FAIRE VIVRE ?

Pour commencer, je voudrais dire que nous sommes à l'aise dans le contexte qui est le nôtre puisque ce qui nous est demandé par l'administration pénitentiaire nous est également demandé par notre Église. À savoir le respect des consciences, car chaque personne détenue peut choisir son orientation spirituelle et l'exprimer, et ce

qui interdit toute forme de prosélytisme, dans le sens où le prosélytisme est une pression sur les consciences.

Il n'y a pas beaucoup de lieux comme la prison, où les différentes religions sont invitées à coexister. En prison, nous faisons vivre l'Église de Vatican II, une Église qui ne se place pas en position dominante, une Église qui souhaite le dialogue et, ce faisant, une Église qui ne cesse pas d'annoncer le Christ.

Il est intéressant de regarder ce que nous faisons dans les prisons, en le rapprochant de quelques thèmes de *Nostra Aetate* (NA) — nous pouvons creuser cela en équipe.

La prison est bien un lieu où, comme le dit *Nostra Aetate* (n° 1), toutes les religions sont affrontées aux énigmes de la condition humaine : le mal et la souffrance, la mort, l'au-delà, le sens de la vie, le jugement, Dieu...

C'est avec beaucoup de prudence et d'humilité que nous osons parfois quelques réponses et que nous témoignons de notre espérance. Nous le faisons dans le respect de toutes les convictions.

La prison est un lieu où, comme le demande *Nostra Aetate* (n° 3), nous pouvons favoriser la compréhension entre les chrétiens et les musulmans, ajoutons, entre les chrétiens et les autres croyants. Il y a là un énorme chantier, sans cesse à reprendre. Aujourd'hui l'administration pénitentiaire nous y encourage.

La prison est un lieu où nous devons nous conduire fraternellement avec tous, sans discrimination aucune (NA n° 5). C'est ce que nous faisons. Nous sommes là pour

tous. Nous pouvons nous adresser à tous. La prison est un lieu où nous pouvons promouvoir la charité entre les hommes (NA n° 1).

QUATRE FORMES DE DIALOGUE

N'ayons pas peur de rencontrer les autres, aumôniers ou détenus. Inventons les formes de dialogue que nous pouvons.

Dans le document du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux et de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples, *Dialogue et Annonce* (n° 42-43),

« N'ayons pas peur d'être nous-mêmes. Il n'y a dialogue qu'entre des gens différents. Le dialogue sert la fraternité, le bien commun et la paix, dans les prisons comme ailleurs »

sont mentionnées quatre formes de dialogue. À l'exclusion du dialogue théologique mené par des spécialistes — mais alimenté par la base — nous pouvons nous engager dans les trois autres :

- le dialogue de la vie, partager les joies et les peines, vivre en bon voisinage... C'est la moindre des choses pour des aumôniers. Un signe modeste de cela : dans de nombreuses aumôneries, un repas scelle l'amitié entre aumôniers chrétiens et musulmans ;
- le dialogue des œuvres, les collaborations que nous pouvons avoir pour un meilleur service des personnes détenues (signaler une situation à un aumônier, faire un document commun de présentation des aumôneries, rendre un service, procurer un

texte saint, un calendrier de prière, etc.) ;

- le partage de nos expériences religieuses, de nos richesses spirituelles... C'est possible avec les personnes détenues comme avec les aumôniers. Aujourd'hui, dans le cadre de la lutte contre la radicalisation, les directions interrégionales invitent les aumôniers à participer à des rencontres interreligieuses (centre pénitentiaire de Rennes-Verzèze : spiritualité et citoyenneté, un chemin pour vivre ensemble). Nous le faisons déjà, nous pouvons le faire sans que l'administration pénitentiaire ne nous

le demande et, à plus forte raison, quand elle nous le demande. Il n'y a pas là d'instrumentalisation de notre rôle d'aumônier.

LE DIALOGUE SERT LA FRATERNITÉ

Et, dans tout cela, n'ayons pas peur d'être nous-mêmes. Il n'y a dialogue qu'entre des gens différents. Le plus important, c'est la qualité de nos relations et la conviction que le dialogue sert la fraternité, le bien commun et la paix, dans les prisons comme ailleurs.

Bien sûr, nous sommes conscients que nous ne sommes plus dans le monde qui a fait Vatican II. Les textes doivent être lus, analysés et interprétés pour le monde d'aujourd'hui. Tout ce qui touche la relation avec l'islam, par exemple, doit être repris et travaillé en fonction de la nouvelle donne.

Certains auraient peut-être préféré que, dans cet exposé, je rapporte davantage d'expériences de terrain ; je les invite à s'informer eux-mêmes sur ce qu'il existe dans leur région. Il m'a semblé plus important d'enraciner ces expériences dans les convictions de notre Église, de nous donner des raisons d'agir dans un esprit de dialogue et d'ouverture aux autres religions. Pour finir je voudrais citer un passage du livre *La joie de l'Évangile* du pape François, au n° 251 (lire encadré ci-contre. Il exprime bien dans quel esprit nous devons aller à la rencontre des autres religions : dialoguer, annoncer clairement l'Évangile, ne pas faire de syncrétisme. Attelons-nous à cette tâche. ■

GÉRARD CHENAIS

AUMÔNIER À LA MAISON D'ARRÊT
LES CROISSETTES AU MANS

Extrait de *La joie de l'Évangile*, n° 251

Un « dialogue, toujours aimable et cordial »

« Dans ce dialogue, toujours aimable et cordial, on ne doit jamais négliger le lien essentiel entre dialogue et annonce, qui porte l'Église à maintenir et à intensifier les relations avec les non-chrétiens.

Un syncrétisme conciliateur serait au fond un totalitarisme de ceux qui prétendent pouvoir concilier en faisant abstraction des valeurs qui les transcendent et dont ils ne sont pas les propriétaires. La véritable ouverture implique de se maintenir ferme sur ses propres convictions les plus profondes, avec une identité claire et joyeuse, mais "ouvert à celles de l'autre pour les comprendre" et en "sachant bien que le dialogue peut-être une source d'enrichissement pour chacun". Une ouverture diplomatique qui dit oui à tout pour éviter les problèmes ne sert à rien, parce qu'elle serait une manière de tromper l'autre et de nier le bien qu'on a reçu comme un don à partager généreusement.

L'évangélisation et le dialogue interreligieux, loin de s'opposer, se soutiennent et s'alimentent réciproquement. »